



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
7 juillet 2020
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2020
31 août-4 septembre 2020, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa session annuelle de 2020**

**Session annuelle de 2020
(3-5 juin 2020)**

Table des matières

<i>Numéro</i>		<i>Page</i>
2020/4	Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019	2
2020/5	Examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021	4
2020/6	Examen intégré à mi-parcours et état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 : rapport de la Directrice exécutive.	5
2020/7	Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021	6
2020/8	Rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS	7
2020/9	Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2020	8



2020/4**Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019***Le Conseil d'administration*

1. *Prend note avec satisfaction* de l'examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019 (DP/2020/8) et ses annexes, qui est fondé sur des faits et des données ;

2. *Prend note* des résultats obtenus à mi-parcours et *demande* au PNUD d'accélérer ses efforts, tout en reconnaissant que l'impact de la COVID-19 sur l'exécution de la deuxième moitié du Plan stratégique pour 2018-2021 est inconnu ;

3. *Demande* au PNUD de tenir compte des enseignements tirés des deux premières années de mise en œuvre du Plan stratégique pour 2018-2021, ainsi que de ses plans stratégiques précédents ;

4. *Accueille avec satisfaction* les progrès accomplis dans les domaines de réalisation du Plan stratégique 2018-2021 et, à cet égard, *encourage* le PNUD à poursuivre ses efforts pour faire progresser l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, accélérer les transformations structurelles aux fins du développement durable et renforcer la résilience face aux chocs et aux crises ;

5. *Prend note avec satisfaction* du profond attachement du PNUD à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et *encourage* le Programme à continuer de travailler de près avec les entités des Nations Unies, sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, les parties prenantes et d'autres partenaires de développement, afin d'appuyer les efforts déployés par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable grâce au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ;

6. *Prend note avec intérêt* du rapport annuel de l'Administrateur sur la mise en œuvre de la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes en 2019 (DP/2020/11), de la contribution du PNUD à la réalisation de l'égalité des sexes et à l'avancement des femmes et des filles, ainsi que des progrès importants faits par le PNUD par rapport au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UN-SWAP) 2.0 et aux indicateurs de résultats des équipes de pays des Nations Unies sur l'égalité des sexes, et *encourage* le PNUD à poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie pour l'égalité des sexes en 2018-2021, à soutenir les efforts d'intégration des questions de genre et à s'orienter vers des interventions plus transformatrices ;

7. *Prend note* des travaux du PNUD sur les changements climatiques et *demande* que le PNUD rende compte au Conseil d'administration, dans le rapport annuel de l'Administrateur, de ses objectifs opérationnels et de ses objectifs programmation, des efforts faits pour les atteindre et des résultats obtenus concernant un développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions, comme indiqué dans le cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique pour 2018-2021, notamment en réduisant sa propre empreinte carbone et en appliquant ses normes sociales et environnementales, et en procédant au suivi, à l'évaluation et au contrôle de la gestion des projets liés au climat, y compris ceux qui sont financés par des fonds verticaux ;

8. *Note* que le PNUD doit accélérer la concrétisation des engagements pris au titre du pacte de financement, fixée à 2021 pour beaucoup d'entre eux, et lui

demande de continuer à présenter un compte rendu écrit et à tenir des réunions d'information informelles dans le cadre des dialogues structurés sur le financement, avant la deuxième session ordinaire de 2020, sur la manière dont les résultats de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2018-2021 sont liés à la mise en œuvre effective du pacte de financement pendant le reste de la période couverte par le Plan stratégique pour 2018-2021 ;

9. *Se félicite* des progrès accomplis par le PNUD dans la réalisation des produits du Plan stratégique pour 2018-2021 et *encourage* le Programme à accélérer encore les progrès concernant les engagements et les mandats convenus dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment dans le pacte de financement et les résolutions de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, pendant le reste de la période couverte par le Plan stratégique pour 2018-2021 ;

10. *Demande* au PNUD d'accélérer les efforts qu'il fait pour mettre en œuvre le chapitre commun, en collaboration avec le FNUAP, ONU-Femmes et l'UNICEF, notamment en élaborant le cadre de suivi nécessaire dans les cadres intégrés de résultats et d'allocation des ressources respectifs de leurs plans stratégiques actuels, conformément aux recommandations énoncées dans le rapport conjoint sur l'examen de l'évaluabilité du chapitre commun, daté du 30 mars 2020, et dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, comme prévu dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale, et *demande également* au PNUD de lui présenter un bilan conjoint des progrès accomplis à la deuxième session ordinaire de 2020 ;

11. *Demande instamment* au PNUD d'améliorer les progrès faits aux fins de l'obtention des produits partiellement obtenus du Plan stratégique 2018-2021 et de veiller à indiquer les nouvelles méthodes d'obtention de ces produits dans le plan stratégique pour 2022-2025 ;

12. *Invite* le PNUD à se fixer des objectifs d'étape plus ambitieux pour les produits du Plan stratégique pour 2018-2021 dont les objectifs ont systématiquement été dépassés, afin que les objectifs fixés soient à la fois réalistes et plus ambitieux ;

13. *Se félicite* de l'engagement pris par le PNUD d'aider les pays de programme à riposter à la pandémie de COVID-19 et à s'en relever et *se félicite également* que le PNUD dirige les aspects techniques de l'action socio-économique et des efforts de relèvement menés dans le contexte de l'action socio-économique immédiate des Nations Unies face à la COVID-19, sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et en collaboration avec les parties prenantes et d'autres partenaires de développement ;

14. *Prend note* de la riposte du PNUD à la COVID-19 dans le prolongement des mesures prises par le système des Nations Unies, et *demande* que le PNUD fasse le point sur ses travaux et sur l'impact de la pandémie sur les opérations et les activités relatives aux programmes, à partir de la deuxième session ordinaire de 2020 ;

15. *Demande* au PNUD de veiller à la réalisation des objectifs du Plan stratégique pour 2018-2021 dans le contexte de la crise liée à la COVID-19 et de continuer à œuvrer dans le cadre d'une réponse internationale coordonnée, en s'attachant à aider les pays de programme à reconstruire en mieux, en ne laissant personne de côté ;

16. *Demande* que le PNUD continue à affiner l'orientation de ses programmes dans ses domaines de compétence fondamentaux pour l'exécution du reste du plan

stratégique actuel (2018-2021) et en préparation du prochain plan stratégique (2022-2025) ;

17. *Prend note avec satisfaction* de la ligne de conduite proposée dans l'examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2018-2021, *demande* au PNUD d'entamer rapidement les préparatifs du Plan stratégique pour 2022-2025, en totale concertation avec lui, en tenant compte des enseignements tirés de l'examen à mi-parcours, du rapport conjoint sur l'examen de l'évaluabilité du chapitre commun, daté du 30 mars 2020, et des résultats de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2020, et lui *demande également* de présenter des orientations à sa deuxième session ordinaire de 2020 pour les consultations prévues dans le cadre de la préparation pour le prochain plan stratégique (2022-2025).

5 juin 2020

2020/5

Examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021

Le Conseil d'administration

1. *Prend note* de l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 (DP/2020/9) ;

2. *Accueille* favorablement le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) daté du 29 mai 2020 sur l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 et *demande* que le PNUD applique toutes les recommandations du CCQAB et rende compte de ce qu'il a fait, conformément aux mécanismes de communication de l'information existants ;

3. *Accueille avec satisfaction* les bons résultats obtenus par le PNUD pour ce qui est de mobiliser des ressources, d'équilibrer le budget institutionnel et d'être efficace, malgré les difficultés importantes et les grands changements que l'organisation a connus en 2018-2019, et *l'encourage* à continuer d'intensifier son dialogue avec tous les États Membres afin d'élargir la base des contributeurs et d'accroître les ressources ordinaires, compte tenu du pacte de financement du Secrétaire général, notamment en surmontant les obstacles juridiques et autres obstacles qui subsistent pour améliorer sa coopération avec le secteur privé, tout en tenant compte des enseignements tirés des partenariats existants, y compris avec les institutions financières internationales et d'autres organismes des Nations Unies, afin d'assurer la complémentarité et d'éviter les doubles emplois ;

4. *Note* les déséquilibres entre les domaines de programme pour ce qui est des ressources disponibles et de dépenses par rapport aux objectifs, notamment par rapport aux objectifs qui n'ont pas été atteints, et *demande* que le PNUD s'efforce de répartir les ressources de manière adéquate et équitable pour tous les domaines de réalisation et solutions types énoncés dans le Plan stratégique pour 2018-2021, tout en notant qu'il est d'une importance capitale que le PNUD dispose de ressources ordinaires suffisantes, prévisibles et flexibles ;

5. *Prie* le PNUD de faire figurer des informations sur les déséquilibres entre les domaines relatifs aux programmes et les domaines de réalisation et les solutions types dans les rapports qu'il établit en prévision des dialogues structurés sur le financement qui se tiendront lors de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration ;

6. *Apprécie* à sa juste valeur ce que continue de faire le PNUD pour obtenir des gains d'efficacité en matière de gestion, tout en optimisant davantage l'efficacité des programmes, sur le fond comme sur la forme ;

7. *Se félicite* que, pour chaque dollar des États-Unis dépensé en 2018-2019, 91 cents aient été consacrés à des programmes et services de développement, contre 88 cents en 2014-2017, et *note* que, au total, cela représente environ 240 millions de dollars de ressources supplémentaires à consacrer au développement en 2018-2019 ;

8. *Prend acte* de la réduction des dépenses du budget institutionnel au titre des ressources ordinaires, qui a permis d'augmenter de 19,5 millions de dollars la part des ressources ordinaires affectée aux programmes de développement ;

9. *Approuve* ce que fait actuellement le PNUD pour achever le Plan stratégique pour 2018-2021 et jeter les bases du prochain plan stratégique pour 2022-2025 ;

10. *Encourage* le PNUD à accélérer les progrès concernant les engagements et les mandats convenus dans le cadre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment dans le pacte de financement du Secrétaire général et les résolutions sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, pendant le reste de la période couverte par le Plan stratégique pour 2018-2021.

5 juin 2020

2020/6

Examen intégré à mi-parcours et état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 : rapport de la Directrice exécutive

Le Conseil d'administration

1. *Note avec satisfaction* les progrès accomplis par le FNUAP dans la réalisation des résultats cumulés de son plan stratégique pour 2018-2021 et l'encouragement à intégrer davantage les mandats de la réforme du système des Nations Unies pour le développement dans la mise en œuvre de son plan stratégique pour le reste de la période ;

2. *Se félicite* des progrès accomplis par le FNUAP dans la réalisation des produits énoncés dans le plan stratégique ;

3. *Demande instamment* au FNUAP d'améliorer les progrès faits aux fins de l'obtention des produits partiellement obtenus et de veiller à indiquer les nouvelles méthodes d'obtention de ces produits dans le prochain plan stratégique ;

4. *Invite* le FNUAP à se fixer des objectifs d'étape plus ambitieux pour les produits du plan stratégique pour 2018-2021 dont les objectifs ont systématiquement été dépassés, afin que les objectifs fixés restent à la fois réalistes et ambitieux ;

5. *Note* que le FNUAP s'est engagé à renforcer ses orientations thématiques relatives aux changements climatiques et lui demande de lui rendre compte, dans le rapport annuel de la Directrice exécutive, de ses objectifs programmation et de ses objectifs opérationnels, des efforts faits pour les atteindre et des résultats obtenus et, en appliquant ses normes sociales et environnementales, de mettre ses programmes et ses activités en adéquation avec ses orientations thématiques relatives aux changements climatiques, comme indiqué dans l'examen à mi-parcours du plan stratégique pour 2018-2021 ;

6. *Demande* au FNUAP d'accélérer les efforts qu'il fait pour mettre en œuvre le chapitre commun, en collaboration avec ONU-Femmes, le PNUD et l'UNICEF,

notamment en élaborant le cadre de suivi nécessaire dans les cadres intégrés de résultats et d'allocation des ressources respectifs de leurs plans stratégiques actuels, conformément aux recommandations énoncées dans le rapport conjoint sur l'examen de l'évaluabilité du chapitre commun, daté du 30 mars 2020, et dans le contexte du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, et de lui présenter un bilan conjoint des progrès accomplis à la deuxième session ordinaire de 2020 ;

7. *Prend note avec satisfaction* du profond attachement du FNUAP à la réforme du système des Nations Unies pour le développement et encourage le Fonds à continuer de travailler de près avec les entités des Nations Unies, sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, les parties prenantes et d'autres partenaires de développement, afin d'appuyer les efforts déployés par les pays pour atteindre les objectifs de développement durable grâce au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ;

8. *Accueille avec satisfaction* ce que fait le FNUAP pour la concrétisation des engagements pris au titre du pacte de financement, fixée à 2021 pour beaucoup d'entre eux, l'encourage à rester très ambitieux par rapport aux engagements qu'il a pris à ce titre et lui demande de continuer à présenter un compte rendu écrit et à tenir des réunions d'information informelles dans le cadre des dialogues structurés sur le financement, avant la deuxième session ordinaire de 2020, sur la manière dont les résultats de l'examen à mi-parcours sont liés à la mise en œuvre effective du pacte de financement pendant le reste de la période couverte par le plan stratégique pour 2018-2021 ;

9. *Prend note* du rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2019 (DP/FPA/2020/4, partie II) et du ralentissement observé dans leur application, et demande au FNUAP d'accélérer les efforts faits pour les appliquer, selon qu'il convient ;

10. *Approuve* les aménagements au plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 proposés sur la base des conclusions de l'examen à mi-parcours, qui seront apportés conformément à sa décision 2017/23 ;

11. *Prend note avec satisfaction* de la riposte du FNUAP à la COVID-19 dans le prolongement des mesures prises par le système des Nations Unies, et demande que le FNUAP fasse le point sur l'impact de la pandémie sur les activités, à partir de la deuxième session ordinaire, en septembre 2020 ;

12. *Demande* au FNUAP de veiller à la réalisation des objectifs du plan stratégique pour 2018-2021 dans le contexte de la crise liée à la COVID-19 et de continuer à œuvrer dans le cadre d'une réponse internationale coordonnée, en s'attachant à aider les pays de programme à reconstruire en mieux, en ne laissant personne de côté ;

5 juin 2020

2020/7

Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021

Le Conseil d'administration

1. *Accueille avec satisfaction* l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021 (DP/FPA/2020/5), aligné sur l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 [DP/FPA/2020/4 (partie 1)] ;

2. *Prendre note* du cadre de résultats et du montant des ressources nécessaires dont il est tenu compte dans les prévisions révisées pour le budget intégré du FNUAP pour 2018-2021, notamment des liens entre résultats et ressources, qui figurent dans le document [DP/FPA/2020/5](#) ;

3. *Accueille favorablement* le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021 et demande que le FNUAP applique toutes les recommandations du CCQAB et rende compte de ce qu'il a fait, conformément aux mécanismes de communication de l'information existants ;

4. *Demande* au FNUAP de continuer d'accélérer les efforts visant à obtenir des gains d'efficacité découlant des initiatives de réforme du système des Nations Unies pour le développement pendant le reste de la période couverte par le plan stratégique 2018-2021, compte tenu de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, et de réaffecter ces gains aux activités de développement, notamment à la coordination ;

5. *Encourage* le FNUAP à continuer d'intensifier son dialogue avec tous les États membres afin d'élargir la base des contributeurs et d'encourager les contributions aux ressources ordinaires, conformément au pacte de financement du Secrétaire général ;

6. *Approuve* la présentation des activités et des coûts associés figurant dans le document [DP/FPA/2020/5](#) ;

7. *Approuve* les prévisions brutes révisées du budget institutionnel 2018-2021 qui se chiffrent à 738,6 millions de dollars, étant entendu que ces prévisions comprennent un montant de 169,2 millions de dollars au titre du recouvrement des coûts indirects associés à l'utilisation d'autres ressources ;

8. *Approuve* un plafond révisé pour les interventions mondiales et régionales pour 2018-2021 d'un montant de 162,7 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires prévues, sachant que ce montant ne peut pas être dépassé sans son approbation ;

9. *Rappelle* sa décision 2015/3, approuve un montant révisé de 29,5 millions de dollars à prélever sur les ressources ordinaires pour le fonds de secours du FNUAP et réaffirme que la Directrice exécutive du FNUAP est habilitée à augmenter le fonds de secours de 2 millions de dollars au maximum au-delà du plafond au cours d'une année donnée, si le nombre et la nature des situations d'urgence le justifient.

5 juin 2020

2020/8

Rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS

Le Conseil d'administration

Ayant examiné le rapport annuel de la Directrice exécutive (DP/OPS/2020/4),

1. *Salue* la contribution que l'UNOPS a apportée en 2019 aux résultats opérationnels des gouvernements, de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires en mettant à leur disposition des services d'appui à la gestion efficaces et des compétences techniques spécialisées efficaces, renforçant ainsi les moyens engagés au service du développement durable ;

2. *Se félicite* des progrès accomplis par l'UNOPS dans l'exécution de son plan stratégique pour 2018-2021 ;

3. *Prend note* du rapport annuel contenant les recommandations du Corps commun d'inspection et des progrès accomplis pour donner suite aux recommandations qui concernent l'UNOPS ;

4. *Se félicite* des progrès importants accomplis dans les activités d'investissement à impact social et environnemental qui concernent les infrastructures durables dans les domaines relevant du mandat de l'UNOPS, notamment de la création du Bureau d'investissement à impact dans les infrastructures durables ;

5. *Rappelle* le paragraphe 8 de la décision 2019/15, sur l'application du prélèvement de 1 % et décide de rester saisi de la question ;

Ayant examiné le document de séance sur l'actif net de l'UNOPS (DP/OPS/2020/CRP.1)

6. *Prend note* du document de séance sur l'actif net de l'UNOPS (DP/OPS/2020/CRP.1) ;

7. Rappelant les décisions 2012/5, 2019/20 et 2020/1, *invite* l'UNOPS à continuer de gérer ses actifs nets avec souplesse, en continuant de procéder à une gestion des risques robuste et en maintenant la transparence de la communication de l'information, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière en vigueur ;

8. *Se félicite* de la création de la réserve pour la croissance et l'innovation et demande à l'UNOPS de continuer de le tenir informé une fois par an de son utilisation ;

9. *Demande* à l'UNOPS de mener une étude détaillée de sa réserve opérationnelle et de la formule de calcul du montant minimum requis pour la réserve ;

10. *Demande* que pour donner suite à l'examen du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, l'UNOPS fasse le point oralement à la session annuelle de 2021 et soumette les résultats à l'examen du Conseil d'administration dans les meilleurs délais et au plus tard à la première session ordinaire de 2022, en se donnant l'ambition de les présenter à la deuxième session ordinaire de 2021.

5 juin 2020

2020/9

Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2020

Le Conseil d'administration

Rappelle qu'à sa session annuelle de 2020, il a :

Point 1

Questions d'organisation

Adopté l'ordre du jour et approuvé le plan de travail pour sa session annuelle de 2020 (DP/2020/L.2, modifié oralement) ;

Approuvé le rapport de sa première session ordinaire de 2020 (DP/2020/6) ;

Débat consacré aux questions communes

Point 2

Point conjoint sur la riposte du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS à la crise de la COVID-19, fait dans le cadre du point sur l'état d'avancement de l'application de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement

Pris note du point conjoint sur la riposte du FNUAP, du PNUD et de l'UNOPS à la crise de la COVID-19, fait dans le cadre du point sur l'état d'avancement de l'application de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement ;

Débat consacré au PNUD

Point 5

Examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019

Adopté la décision 2020/4 relative à l'examen à mi-parcours du plan stratégique du PNUD pour 2018-2021, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2019 ;

Point 6

Questions financières, budgétaires et administratives

Adopté la décision 2020/5 relative à l'examen à mi-parcours du plan de ressources intégré et du budget intégré du PNUD pour la période 2018-2021 ;

Point 7

Égalité des sexes au PNUD

Pris note du rapport annuel de l'Administrateur sur la mise en œuvre de la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021 ([DP/2020/11](#)) ;

Point 8

Rapport sur le développement humain

Pris note du compte rendu du secrétariat sur les consultations concernant le rapport sur le développement humain ;

Point 9

Programmes de pays du PNUD et questions connexes

Approuvé les programmes de pays du PNUD ci-après, en application de la décision 2014/7 :

Afrique : Éthiopie ([DP/DCP/ETH/4](#)) ; Afrique du Sud ([DP/DCP/ZAF/3](#)) ;

Pris note de la première prolongation d'un an des programmes de l'Algérie, du Mozambique et du Zimbabwe, déjà approuvés par l'Administrateur et présentée dans le document [DP/2020/12](#) ;

Débat consacré au FNUAP

Point 13

Rapport annuel de la Directrice exécutive

Adopté la décision 2020/6 relative à l'examen intégré à mi-parcours et à l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2018-2021 : rapport de la Directrice exécutive ;

Point 14

Questions financières, budgétaires et administratives

Adopté la décision 2020/7 relative à l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2018-2021 ;

Point 16

Programmes de pays et questions connexes

Approuvé les programmes de pays du FNUAP ci-après, en application de la décision 2014/7 :

Afrique de l'Est et Afrique australe : Éthiopie ([DP/FPA/CPD/ETH/9](#)) ; Afrique du Sud ([DP/FPA/CPD/ZAF/5](#)) ;

Débat consacré à l'UNOPS

Point 17

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Adopté la décision 2020/8 relative au rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS.

5 juin 2020

**Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP
et de l'UNOPS
Deuxième session ordinaire de 2020
(31 août-4 septembre 2020, New York)**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Lundi 31 août	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport de la session annuelle de 2020 Débat consacré aux questions communes
		2	Audit interne et enquêtes <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités d'audit interne et les enquêtes menées en 2019, et réponses de l'administration
	15 heures-17 h 30	3	Déontologie <ul style="list-style-type: none"> • Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2019, et réponses de l'administration
		4	Protection contre l'exploitation et atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel
		5	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> • Proposition conjointe détaillée sur la politique de recouvrement des coûts
		6	Méthodes de travail du Conseil d'administration
		7	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida <ul style="list-style-type: none"> • Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur la suite donnée aux recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
Mardi 1^{er} septembre	10 heures-13 heures		Débat consacré à l'UNOPS Déclaration de la Directrice exécutive
		16	<ul style="list-style-type: none"> • Examen à mi-parcours du plan stratégique de l'UNOPS pour 2018-2021 • Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des organismes des Nations Unies (2019)
	15 heures-17 h 30		Débat consacré aux questions communes (suite)
		8	Dialogue structuré sur le financement du PNUD <ul style="list-style-type: none"> • Examen annuel de la situation financière du PNUD (2019) • Dialogue structuré sur le financement des résultats des activités du Plan stratégique du PNUD pour 2018-2021
		13	Dialogue structuré sur le financement du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2019-2020

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
Mercredi 2 septembre	10 heures-13 heures		Débat consacré au FNUAP Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures-17 h 30	14	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP pour 2019 et observations de l'administration • Évaluation de la capacité du FNUAP à faire face aux crises humanitaires et réponses de l'administration
		15	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prolongation des programmes de pays
Jeudi 3 septembre	10 heures-13 heures		Débat consacré au PNUD Dialogue avec l'Administrateur du PNUD
	15 heures-17 h 30	9	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation des descriptifs de programme de pays • Prolongation des programmes de pays
		10	Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur l'évaluation de 2019 et observations de l'administration • Point conjoint PNUD/FNUAP sur le premier produit de l'évaluation conjointe du chapitre commun : référentiel sur les partenariats et l'évaluabilité • Évaluation de l'appui du PNUD à la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés et réponse de l'administration
Vendredi 4 septembre	10 heures-13 heures		Débat consacré au PNUD (suite)
		11	Volontaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> • Volontaires des Nations Unies : rapport annuel de l'Administrateur
		12	Fonds d'équipement des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> • Examen à mi-parcours du cadre stratégique du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2018-2021, y compris le rapport annuel sur les résultats obtenus par le Fonds en 2019 • Examen annuel de la situation financière du FENU (2019) • Dialogue structuré sur le financement des résultats des activités du plan stratégique du FENU pour 2018-2021
	15 heures-17 h 30	17	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de la Présidente du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes • Adoption des décisions

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none">• Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2021• Adoption du plan de travail provisoire pour la première session ordinaire de 2021• Clôture de la session
